



D

Communauté de communes
Coeur du Pays Haut

Règlement graphique Planche au 1/5000e Bréchain-la-Ville Ouest

Document conforme à celui annexé
à la délibération du Conseil Communautaire
de Coeur du Pays Haut

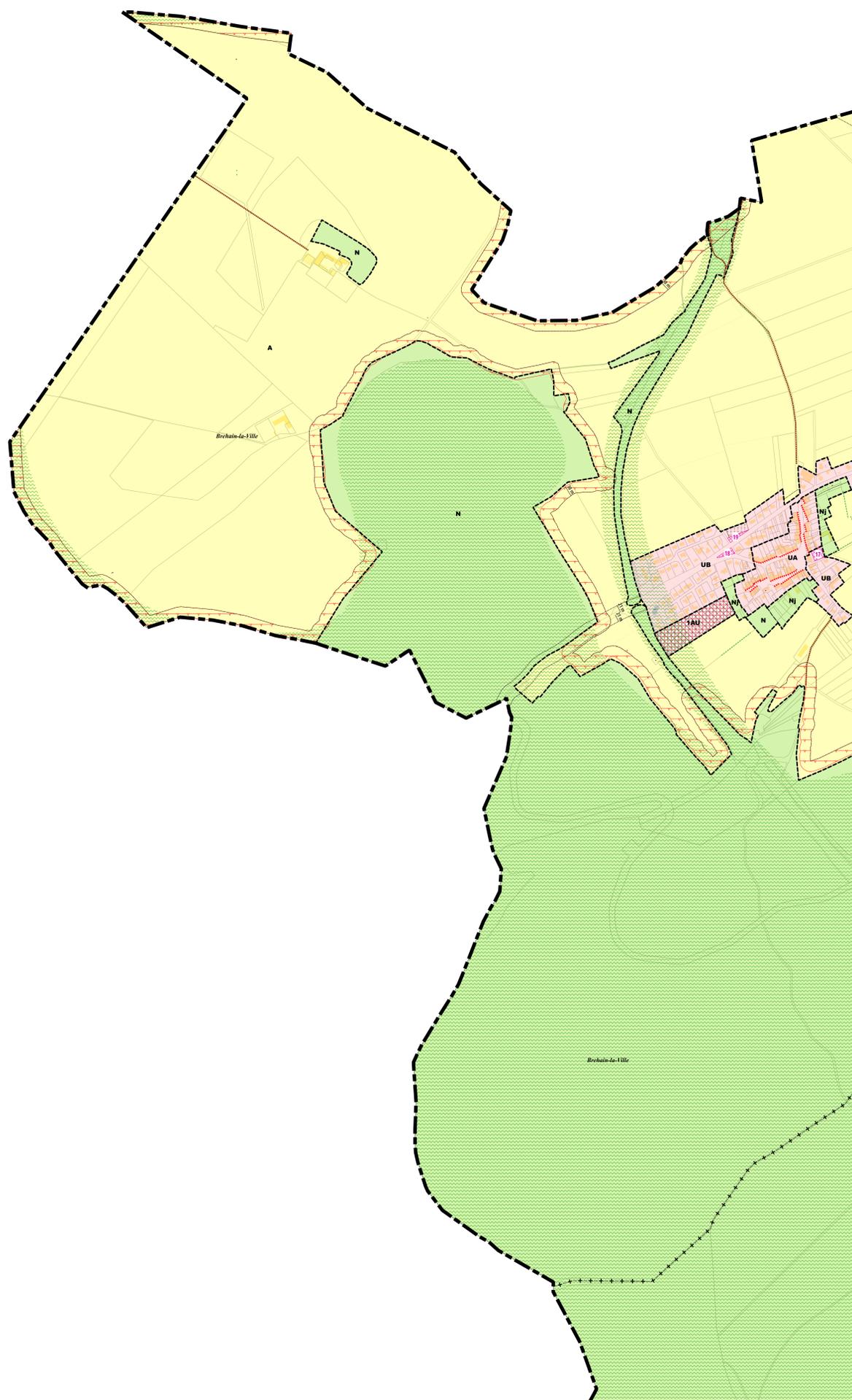
en date du

arrêtant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal

Daniel Matergia, le Président

11/06/2025

Echelle: 1/5000e



Habillage linéaire

- Limite de l'intercommunalité
- Limite de commune
- Recul
- Limite de secteur
- Limite de zone

Zonage

- agricole
- à urbaniser alternatif
- naturel
- urbanisé

Prescriptions surfaciques

- Emplacement réservé
- Orientation d'aménagement et de programmation
- OAP thématique Trame Verte et Bleue
- Règles d'implantation des constructions

Prescriptions linéaires

- Chemin à conserver
- Recul
- Règle architecturale particulière
- Élément paysager identifié

Prescriptions ponctuelles

- Élément patrimonial identifié
- Élément paysager identifié

Emplacements réservés

BENEFICIAIRE	Commune de Bréchain-la-Ville	NUMERO	17	NATURE	Création d'une aire de stationnement près de la salle polyvalente	SURFACE	917 m ²
BENEFICIAIRE	Commune de Bréchain-la-Ville	NUMERO	18	NATURE	Aménagement d'un espace public	SURFACE	511 m ²
BENEFICIAIRE	Commune de Bréchain-la-Ville	NUMERO	19	NATURE	Création d'une aire de stationnement	SURFACE	502 m ²